

# Pourquoi parler des STO ?

Colette Roger

Version sans illustration

Pour consulter la version intégrale voir bulletin n° 51

« Ils n'auraient pas dû partir » clament certains. C'est oublier par trop facilement ce temps de l'Occupation et des moyens mis à disposition de l'administration, de la police et de la Milice aux côtés de la Gestapo. C'est oublier également qu'entre septembre 1942 et l'été 1943, les rares maquis étaient dans l'incapacité de planquer une telle masse d'hommes. C'est oublier la propagande du régime de Vichy : le discours de Pétain aux STO : « Manifestez dans vos gestes, dans vos paroles, par la qualité de votre travail, le génie de votre race... Faites que je sois fier de vous<sup>1</sup> » et les consignes de Sauckel, ministre de la main-d'œuvre du gouvernement d'Hitler : « Tous ces hommes doivent être nourris, logés et traités de telle manière qu'on les exploite au maximum avec le minimum de frais<sup>2</sup> ».

## 1943-2023 : 80 ans que le gouvernement du maréchal Pétain livrait sa jeunesse à l'ennemi

La loi du 16 février 1943 créait le STO, Service du Travail Obligatoire, concernant trois classes d'âge : 1920, 1921, 1922. Cette loi remplaçant la « Relève » mise en place dès 1942 devait permettre le retour de prisonniers de guerre selon la propagande du régime. Dans son *Journal des années noires*<sup>3</sup>, l'écrivain Jean Guéhenno décrit la réalité : « Effet d'un mot. La relève des prisonniers. Il couvre le plus ignoble des chantages. Un Laval devait le trouver. Dans le fait 50.000 prisonniers paysans rentreront en France sur 1.250.000 prisonniers et contre la livraison à l'Allemagne de 150.000 ouvriers spécialisés. Donc 1 contre 3. Et 1 sur 25. Mais le mot a suffi à éveiller dans les camps un immense espoir et une

affreuse nostalgie. Les hommes vont « languir » un peu plus, chacun croit qu'il sera libéré, s'étonne de ne pas l'être encore et se plaint dans ses lettres que la France ne fasse rien pour lui. C'est-à-dire que 3 camarades ne se sont pas déjà constitués prisonniers à sa place »

C'est dès 1940 que le gouvernement du Maréchal a fait le choix de collaborer avec les vainqueurs pour « protéger les Bons Français ». Mais l'année 1943 change la donne : défaite allemande en février : 24 généraux et 90.000 hommes tombent entre les mains des Soviétiques à la Bataille de Stalingrad. En novembre 1942, les Américains ont débarqué en Afrique du Nord, Hitler a donc décidé l'occupation de toute la France (zone Sud) par les forces de l'Axe (Allemands et Italiens). Pétain et Laval, obsédés par le maintien de l'ordre, ont créé en janvier 1943 la Mi-



Propagande pour la Relève

lice, police privée de Vichy, et envoyé aux préfets des consignes : « Vous devez employer tous les moyens en votre pouvoir pour assurer le succès des opérations ». René Bousquet, secrétaire général de la police, a été chargé de les faire appliquer (600.000 jeunes à expédier !!!)<sup>4</sup>

## Témoins et témoignages

C'est par l'intermédiaire de mon frère aîné Roger Gaillard que j'ai connu des Bressans qui ont dû partir au STO. C'est en 2007 et 2008 que j'ai recueilli leurs témoignages qui en ont appelé d'autres ensuite. Parmi les premiers : **Pierre Vandrot** (1921-2019), mécanicien au garage Montrocher à Cuisery en 1942 ; **Georges Goux** (1920-2009), vendeur de radio, électricien, rue de Châteaurenaud à Louhans ; **Lucien Bouvier** (1920-2012) ouvrier pâtissier dans le magasin « Aux Fiançailles » à Louhans, il partira avec **mon cousin René Guillemin**, mon oncle, Marius Guillemin, obéissant aux ordres, chaque patron devant laisser partir un employé pour le Reich sous peine de sanction. René, né en 1922, est rapatrié tuberculeux en 1944 et meurt en mars 1945, au sanatorium de Saint-Hilaire du Touvet (Savoie).

Puis entre 2009 et 2010, toujours grâce à Pierre Vandrot, j'ai recueilli le témoignage d'autres personnes, anciens des chantiers de jeunesse : **Armand Gavant**, (1922-2017), originaire de Marboz, département de l'Ain, et **Jean Roy** (1922-2021) charpentier, couvreur zingueur à Châteaurenaud. Comme ouvriers ou artisans, ils étaient les premiers visés par la réquisition<sup>5</sup>.

Tous évoquent plus de 60 ans après les circonstances difficiles dans lesquelles ils ont été requis : « Que faire ? Partir ou se cacher ? Où se cacher et chez qui ? En cas de refus, les cartes de ravitaillement risquaient d'être suppri-

mées. La résistance dans notre région commençait à peine de s'organiser et on ne savait rien de précis » déclare Pierre Vandrot. En témoigne également Claude Rochat, commandant Guillaume dans la résistance de Saône-et-Loire, qui écrit dans ses souvenirs : « Pas de maquis en décembre 1942 ; les réfractaires se réfugiaient dans les fermes ou les coupes de bois. Une organisation d'aide se met en place à partir de mai 1943 ».

A cette date, tous mes témoins sont déjà dans le Reich!. Les slogans de Radio-Londres : « Ne va pas en Allemagne » sont nombreux dès le mois d'août 1942, mais il est interdit d'écouter cette radio, et ce n'est qu'en septembre 1943 que le speaker Maurice Schumann donne l'ordre de passer à l'illégalité.

Tous s'appuient sur leurs souvenirs, bons ou mauvais, mais aussi sur les documents qu'ils ont gardés pour évoquer ce moment de leur histoire. Pierre Vandrot a con-

servé son assignation, son livret de travail, des *ausweis* et des photos. Jean Roy a rassemblé des documents sur la ville de Hambourg le lieu d'affectation de son groupe, parce qu'il a été très marqué par les bombardements qu'a subi cette ville en juin 1943 : cette « semaine sanglante », du nom donné par les historiens, à savoir 7 jours et 7 nuits de bombardements.

Au fil de la lecture de leurs témoignages, on pourra mesurer combien l'histoire à laquelle ces témoins ont été mêlés ne les a jamais quittés. En faisant appel à leur mémoire et en évoquant leurs souvenirs, ils témoignent aussi de



Pierre Vandrot



René Guillemin

situations qui ne leur sont devenues compréhensibles qu'après coup, ainsi la rencontre avec des travailleurs passés par les « camps d'éducation par le travail » ou, dans l'Allemagne en ruine de 1944, celles avec des prisonniers ou des déportés arrachés à leurs camps.

### **Les circonstances de l'enrôlement**

Pierre Vandrot reçoit son assignation, apportée par les gendarmes chez ses parents, pour un départ le 30 décembre 1942. Pour lui, c'est au titre de la Relève que se fait la réquisition. Il est ainsi un des premiers à partir. Visite médicale à Mâcon à 9h le mardi 5 janvier 1943 et départ le même jour à 23 h de la gare de la ville !

Il raconte :

*La feuille de route et d'embauche indiquait l'usine I.G. Farben en Silésie ; avec mon père, nous avons attendu le train spécial. J'embrasse mon père qui me fait ses recommandations : travaille bien, ne dis rien ni sur les Allemands, ni sur Hitler. Le train était rempli de jeunes qui venaient du Sud de la France, de Carcassonne, de Saint-Etienne et de Lyon.*

La plupart des Louhannais partent en février et mars 1943, en application de la loi du 16 février 1943 qui institue le Service du Travail Obligatoire, après l'échec de la Relève. Ils sont escortés par le SOL, Service d'Ordre Légionnaire, organisation politique et paramilitaire regroupant les Français partisans de la Collaboration, assez peu nombreux en Bresse. Tous les départs se font à Mâcon, direction Strasbourg. Arrivé à la frontière, le train est séparé en 2 convois, l'un partant vers l'Allemagne, l'autre vers l'Autriche. Une surprise agréable pour Pierre Vandrot qui se retrouve à Linz, puis à Wels, pour travailler à Epple Buxbaum, petite usine de matériel agricole à une trentaine de kilomètres de Linz et non en Silésie comme Georges Goux affecté à une usine d'installations électriques. Lucien Bouvier et René Guillemain sont affectés à Vienne dans une entreprise de pâtisserie.

Le témoignage de Jean Roy et celui

d'Armand Gavand prouvent que les Allemands considéraient les jeunes des chantiers de jeunesse comme un réservoir de main-d'œuvre. Cette création de Vichy est devenue un piège pour les jeunes astreints au STO à partir de 1943, et cela même dès 1942, comme en atteste la situation d'Armand Gavand. Son camp, groupement n°86, se trouvait en Savoie, au lieu-dit Le Châtelard, entre Annecy et Chambéry. Or cette région de la Savoie était occupée par les Italiens. En juillet 1942, ces Italiens, aidés par le SOL français, ont encerclé le camp, emmené tous les jeunes vers la gare de Pont-de-Claix pour un départ direct pour l'Autriche, dans la région de Vienne, trois mois d'apprentissage, puis un travail en usine à la fabrication de trains d'atterrissage d'avions jusqu'en 1945 !

Jean Roy, quant à lui, est parti depuis son camp de Rumilly (Haute-Savoie) en juin 1943 : « Nos chefs nous ont annoncé notre départ pour l'Allemagne. Ne pas partir ? Le maquis de Savoie ne voulait pas de nous. Nous avons pris le train de Lyon à Dijon. Pendant le trajet, un jeune a commencé à casser une vitre, suivi par d'autres, à l'arrivée à Dijon, toutes les vitres étaient en miettes ! Des soldats allemands ont remplacé les Darnand (surnom donné aux collaborateurs) et nous ont convoyés jusqu'en Allemagne ».

Ces deux témoins n'ont pas eu de chance : seulement 3/100 des jeunes des chantiers sont partis dans le Reich, soit environ 16 000 requis<sup>7</sup>, mais leur départ montre une implication active des chantiers de jeunesse dans le Service du Travail Obligatoire. Cette implication s'est d'ailleurs renforcée après le départ du fondateur La Porte du Theil et son remplacement par Jean Bichelonne.

### **Voyages à destination du Reich**

Tous décrivent des voyages longs et inconfortables.

Pour Pierre Vandrot, le voyage l'emène vers Chalon-sur-Saône, ville de la zone occupée.

*Je me rappelle la ligne de démarcation, gardée par des soldats ; il nous était formellement interdit de descendre du train. En regardant le paysage défilé, sans dire un mot, nous avions le sentiment de quitter la France pour longtemps. Si on ne revenait pas ? Aurais-je mieux fait de me cacher ? Le convoi traverse Besançon, Belfort. Nous étions en hiver et les monts du Jura étaient enneigés. A côté de moi, un camarade du Midi avait peur de cette neige épaisse et se serrait dans son pardessus en remontant son col. On s'est arrêté à Strasbourg. Des jeunes filles en uniforme, calots et habits verts, nous ont donné un petit casse-croûte qui, ma foi, était le bienvenu ! Le convoi repartit en direction de la zone industrielle de La Ruhr, puis quelle chance !!! il continua vers le sud (je pense aux jeunes qui sont restés dans la Ruhr sous les bombardements, cela a dû être très dur). Nous traversons Munich. Il faisait jour et les plaines de la Bavière étaient toutes blanches avec, à l'horizon, les cimes altières des Alpes qui brillaient sous le soleil. La ligne de chemin de fer était déjà électrifiée. Nous passons à Augsbourg et nous entrons en Autriche par Salzburg et Linz où le train s'est enfin arrêté. Tout le monde descend ! Malgré mon malheur, j'étais bien content de rester en Autriche ! Adieu la Silésie ! (J'ai appris plus tard que l'usine où j'aurais dû aller travailler se trouvait à côté du camp de concentration d'Auschwitz, usine qui fabriquait de l'essence et des produits synthétiques et qui fut détruite par les Alliés à la fin de la guerre)*

*Au bureau d'embauche, les secrétaires m'envoyèrent à Wels, dans une petite usine, Epple Buxbaum, comme ajusteur mécanicien, ce qui correspondait à mon travail en France. De Linz, nous avons donc repris le train pour Wels, à une trentaine de kilomètres, accompagnés par des gardiens. Nous sommes arrivés dans la nuit et ils nous ont emmenés dormir, sans manger... à la prison !!! Nous avons mal dormi dans des cellules sur des lits inclinés, porte fermée, avec un chien de garde dans le couloir ! Le matin, les gardes nous ont servi un café par le regard dans la porte ! Nous avons été bien surpris par un tel accueil ! Un employé de l'usine est venu nous chercher. Nous avons été reçus*

*dans un grand bureau où on nous a fait remplir des formulaires d'embauche. J'ai reçu une somme d'argent en avance de paye, puis on nous a emmené au camp.*

Georges Goux évoque lui un train avec des banquettes de bois, de Mâcon à Breslau, ville de Silésie ! Bien loin de la France ! Cette ville s'appelle aujourd'hui Wroclaw et se trouve en Pologne.

A l'arrivée tous les STO décrivent des situations plus ou moins inquiétantes. « Le camp de triage est un véritable camp de prisonniers : baraques en bois entourées avec interdiction de sortir. Pour la soupe, tout le monde dehors avec une gamelle de carton. Il faut faire la queue pour toucher un peu d'eau de vaisselle où surnage un petit bout de pain. Nous avons attendu deux jours qu'un patron se présente. Nous sommes des bestiaux<sup>8</sup> ».

Un accueil « ni bien ni mal » pour Georges Goux ; un très bon accueil pour Lucien Bouvier et René Guillemin, recrutés comme « cuisiniers » à Vienne par une gentille patronne dans une entreprise où tous les hommes avaient été mobilisés !

Chaque ouvrier a reçu un livret de travail, un moyen de contrôle parmi d'autres, avec le contrôle à l'entrée et à la sortie du camp, le contrôle pour les repas : la liberté n'existait pas dans le régime nazi.

## **La vie quotidienne dans une Europe en guerre**

### **Les conditions d'hébergement**

La majorité des STO a vécu dans des baraques, entassés à 16, 20 ou même 50 par chambrée. Punaises et poux comme compagnon ! Un *ausweis* remis à l'ouvrier à son arrivée dans le camp ne devait pas le quitter : papier indispensable pour entrer et sortir ! Pierre Vandrot raconte :

*Nous étions logés dans une baraque en planches, assez longue, et partagée en plusieurs compartiments. Nous nous retrouvions une vingtaine par logements, avec un poêle à bois et à lignite au milieu*

de la carrée, une grande table, et les lits tout autour, superposés, 4 pieds, un lit en bas, un lit en haut, 2 caisses ! Je couchais dans celui du bas : 4 planches autour et d'autres posées au fond comme sommier, quelques couvertures et c'est tout ! Dire que j'ai dormi 2 ans et 6 mois là-dedans ! Entre les lits, nous avions une moitié d'armoire avec une porte munie d'un cadenas. Une baraque était équipée de lavabos et de douches collectives. Les WC étaient une fosse carrée remplie de chaux : tout autour, une planche percée de trous ! On s'installait au vu de tous ! L'été, la vie dans la chambrée était pénible : nous étions envahis de puces et de punaises. Pour éviter les épidémies, les gardiens désinfectaient les chambrées, il fallait défaire son lit et ouvrir les valises, puis avec des bandes collantes, ils bouchaient toutes les entrées, fenêtres et portes, perçaient des boîtes de gaz asphyxiants. En fin d'après-midi, quand on rentrait, tout était ouvert et aéré : plus de puces ! Mais j'ai reconnu plus tard ces boîtes en visitant le camp de concentration de Mathausen : elles avaient servi à de tristes besoins.

Des jeunes Ukrainiens et Ukrainiennes, travailleurs déportés comme nous, logeaient aussi dans le camp, mais les pauvres étaient habillés de vêtements usés et en haillons, mal chaussés, avec des morceaux d'étoffes enroulés autour des pieds en guise de chaussettes. Ils ramassaient les mégots de cigarettes et les fumaient, enveloppés dans du papier journal. Un jeune, qui avait sans doute appris le français à l'école, venait discuter quelquefois avec moi : il savait tout sur la culture française et les grands écrivains comme Lamartine, Victor Hugo ou Molière.

Georges Goux se souvient aussi de ces baraquements sommaires. Des Tchèques et des Polonais, travailleurs forcés également, logeaient dans un camp voisin. Celui de Lucien Bouvier et René Guillemin se trouvait à 2 ou 3 km au nord de Vienne, à Klosterneuburg (banlieue de la capitale), ils utilisaient les tramways pour se rendre à leur travail à Vienne.

### **La nourriture**

Il ne fallait pas faire le difficile !, raconte Pierre Vandrot :

On nous servait souvent de la goulash, petits bouts de viande dans une sauce au paprika très poivrée, d'autres jours, on avait des boules de pâte et de farine, avec des pommes de terre et des choux, encore des choux ! Quelques tranches de pain noir et collant, mélangé à des graines de cumin, pain fait avec de la farine de pomme de terre et très peu de blé ! Quelquefois des saucisses, un verre de bière. Le matin, c'était le café, ou plutôt une eau noire sucrée à la saccharine, une ou deux tranches de pain noir avec un bout de margarine fabriquée avec on ne sait trop quoi.

Le samedi et le dimanche soir, deux rondelles de saucisson et un verre de thé, c'est-à-dire une tisane faite avec on ne sait quelles plantes. Mais le petit déjeuner du dimanche était excellent : un petit pain au lait et du vrai beurre ! Un régal pour cette époque ! Aussi, avec les copains, on a pensé qu'un deuxième pain ferait bien l'affaire : les serveurs tamponnaient chaque carte d'alimentation, mais on avait trouvé un produit qui effaçait le tampon ; les cartes nettoyées, un camarade retournait chercher un deuxième déjeuner ! Les serveurs, s'en étant vite aperçus, coupèrent un morceau de la carte pour contrôle ! Une fois par an, on nous préparait un bon repas à midi : nouilles, viande, confiture et gâteaux ; c'était le jour de la fête d'Hitler ! Le camp était décoré de drapeaux à croix gammée ! Parfois des oeufs durs nous étaient servis aux repas, mais tous les oeufs avaient, sur la coque, une croix gammée tamponnée !!!

Nombreux cependant furent les STO qui connurent la faim : un seul repas par jour pour ceux qui exécutaient des tâches non pénibles ! Le marché noir était donc important malgré la Gestapo. Ce problème de nourriture, Lucien Bouvier et René Guillemin, du fait de leur métier, ne l'ont pas connu ! Ils ont surtout fait des pâtisseries (leur véritable métier).

### **Le travail**

Pierre Vandrot, dans son malheur, a pu travailler dans son métier. Ce qui n'a pas été le cas du Louhannais Georges Goux, électricien de formation. Il a travaillé d'abord « dans tout et n'importe quoi, sauf l'électricité! ». Puis sur de grosses installations électriques :

*Un travail bien payé, mais de 10 heures par jour, sauf le samedi et le dimanche. L'usine, à côté de la gare, fabriquait du matériel agricole. Il y avait environ 200 ouvriers et l'encadrement était composé de gens âgés. Les ouvriers venaient de toute l'Europe occupée : prisonniers de guerre, Polonais, Français, Belges, Yougoslaves, Russes. J'étais affecté avec un copain de Givors à un atelier qui assemblait des tracteurs agricoles. On commençait le travail vers 7 heures ; retour au camp à midi pour déjeuner et reprise du boulot de 13h 30 jusqu'à 18h. Il fallait manger vite ! On prenait la file avec notre gamelle et notre carte de repas qu'un serveur tamponnait ; même chose le soir ! C'était le programme de tous les jours, du lundi matin au samedi midi ! Une semaine de plus de 50 heures ! ».*

Il poursuit :

*J'ai eu la chance de ne pas travailler pour la guerre, sauf un dimanche matin où nous avons dû ébarber des pièces. La plupart du temps, je montais des tracteurs agricoles, certains à gazogène dès 1943. J'ai pu rester dans le même atelier à réparer les tracteurs et assurer l'entretien de l'usine : une chance ! Mon copain Tabin est allé travailler à l'atelier d'outillage et a fabriqué des moules pour fondre des fusées anti-chars. Il était effectivement préférable de travailler dans une petite entreprise plutôt que dans un grand établissement, où la surveillance policière était importante, où les avertissements et les sanctions pleuvaient.*

Jean Roy travaillait dans une usine spécialisée dans les blindages de sous-marins à Hambourg : « 24 h sur 24, par équipes de jour et de nuit, avec un repas fourni par l'usine. On le prenait tous ensemble, travailleurs allemands et étrangers mêlés. C'est le travail de nuit que je préférais : de 9h à minuit, puis une pause avec une soupe, et reprise en prin-

cipe du travail, mais le surveillant nous laissait souvent tranquilles<sup>9</sup> »

### **Les loisirs**

Les samedi et dimanche étaient des jours libres pendant lesquels Pierre Vandrot et ses camarades ont pu visiter la région d'Autriche où ils avaient été expédiés. Ils ont eu des contacts avec des prisonniers de guerre français.

*Dans la campagne autour de Wels, nous avons rencontré des prisonniers. Corbière (originaire d'Albi) a reconnu son cousin, prisonnier dans le village de Steinhaus. Ils travaillaient dans des fermes. Nous sommes allés le voir chaque semaine. Le kommando logeait dans une grande maison au centre du village, dans une cave voûtée. Nous y sommes même allés le soir après le travail ! La sentinelle nous a toujours laissé entrer. Le cousin, dans sa ferme, arrivait souvent à mettre des oeufs dans sa poche ! Il nous les faisait cuire sur le plat : un régal ! Je crois bien n'avoir jamais mangé d'aussi bons oeufs ! D'autant plus que le lendemain, nous retrouvions la mauvaise nourriture du camp !*

*Une fois, le kommando était gardé par un soldat. Surprise ! C'était un Lorrain qui ne parlait pas allemand : il habitait un village proche de la frontière et il avait été enrôlé de force dans l'armée allemande, il partageait souvent le repas des prisonniers ; le cousin de Corbière, originaire du Tarn, nous cuisinait le dimanche un cassoulet grâce aux colis de la Croix-Rouge : un délice à cette époque ! J'ai vu également un prisonnier qui avait fabriqué un violon dont il jouait fort bien. Un autre, adroit, réussissait le soir, avec un lance-pierres, à tuer des faisans dont il se régalaient avec ses copains !*

*De la gare de Wels partait un chemin de fer à voie étroite : un petit train à wagon en bois traversait les villages (cela nous rappelait le tacot !) jusqu'au pied des Alpes, au lac de Grunhau. Il ne nous restait que cette petite voie pour nos promenades, la grande ligne de Vienne à Linz nous étant interdite. Nous descendons du train et, à pied, nous suivons un chemin*

*bordé de sapins blancs de givre, avec un petit cours d'eau, paysage superbe sous un ciel bleu d'où se détachaient les sommets étincelants de neige des Alpes.*

Lucien Bouvier se rappelle qu'obtenir des *ausweis* pour circuler ne posait pas de problème. Certains requis allaient même faire du ski le dimanche. « Dans nos heures de liberté, nous allions au cabaret, avec champagne ! Nous étions bien vus grâce à notre métier »

Georges Goux, dans sa campagne isolée, n'a pas connu ce type de divertissement ! A partir de 1944, certains allaient écouter la radio en ville.

### **Surveillance et propagande**

Les permissions étaient prévues dans les contrats mais elles furent vite suspendues par le régime nazi : sur 46.418 permissionnaires du 1<sup>er</sup> mai au 14 juillet 1943, 19.638 ne revinrent pas ; seuls les hommes partis au titre de la Re-lève en 1942 ont pu rentrer au bout de six mois ou un an, les STO ont dû attendre la fin de la guerre en 1945.

Les jeunes avaient le droit de communiquer avec leur famille par le biais d'une carte postale qui comportait des slogans à la gloire d'Hitler ! et le courrier était surveillé : « La Gestapo ouvrait notre correspondance et censurait ce qui ne plaisait pas. Attention de ne pas écrire ce que nous pensions du régime nazi ! A la fin de la guerre, notre camp était gardé par un SS en chemise brune, avec un brassard à croix gammée sur la manche, bottes noires bien cirées et brillantes ! » rappelle Pierre Vandrot.

Dans son camp, les Allemands leur distribuaient un journal *La Gerbe*<sup>10</sup>, « dans lequel nous lisions des articles de Pétain, Henriot, Laval, pour nous parler des bienfaits de la collaboration. Quand je dis, nous lisions !!, bien souvent le journal restait sur la table, nous ne croyions pas à ces mensonges ! Le camp, surveillé par un gardien, possédait une salle de conférence. Un soir, 2 SS Français en uniforme ont organisé une séance de propagande pour la LVF (Légion des Volontaires Français), sans succès. Mon

copain Milhes, ingénieur originaire de Carcassonne, me dit : « Pierre, il faut aller se faire voir un moment et s'en aller, être tranquille pour éviter des histoires avec ces gens-là. Ces deux gaillards nous ont montré leurs cartes d'identité françaises, étaient-elles vraies ? »

Une vie triste et monotone qui a amené certains à chercher à s'évader. « Un copain, Piccianti, des Pyrénées, région de Bagnères de Bigorre, ne pouvait plus se voir là et il décide de s'évader avec un autre camarade. Ils ont traversé le col du Brenner à pied, et ce sont des soldats italiens qui les ont arrêtés. La police allemande les a ramenés en Autriche, à Innsbruck ils ont été enfermés dans un camp de discipline, d'où ils sont revenus très amaigris, ils ne nous ont rien dit de ce qu'ils avaient subi ».

La plupart de ceux qui, comme eux, étaient repris étaient envoyés dans un des 104 camps « d'éducation par le travail<sup>11</sup> ». Ceux qui en ressortaient vivants étaient amaigris et brisés par les mauvais traitements subis, le crâne rasé avec l'interdiction d'en parler. Ces camps ont été créés à la demande des industriels allemands qui voulaient punir les travailleurs fautifs afin de les récupérer après leur « remise dans le droit chemin ». C'est la Gestapo qui les gérait. Les conditions de vie étaient semblables aux camps de concentration : promiscuité, famine, travaux très pénibles, mortalité impressionnante, maigreur extrême des détenus. « Personnellement de 68/70 kg, je suis arrivé à moins de 38 kg, la faim, encore la faim, toujours la faim. Nous étions devenus des squelettes ambulants »<sup>12</sup>.

Un autre copain de Pierre Vandrot a eu plus de chance et a réussi son évasion : « Aubry, du centre de la France, avait failli se faire arrêter en possession d'une feuille d'information de la radio anglaise, il dormait à côté de moi, faisait les trois-huit dans une usine d'armement (il fabriquait sur un tour des fusées d'obus), il s'est fait faire une fausse permission grâce à l'habileté d'un autre prisonnier, avec tous les tampons et signatures nécessaires. Il a pris le train... et quelque

temps après, nous avons reçu une lettre confirmant son retour au pays ».

Mais un autre a eu la malchance de connaître ces camps : « Un soir, deux agents de la Gestapo, habillés d'un grand manteau de cuir, chemise blanche et cravate, gants blancs, chapeau mou, se sont dirigés vers un copain Martin de Saint-Etienne. Tandis que l'un des agents fouillait le placard, l'autre faisait les cent pas dans la chambrée. Personne ne disait mot. Martin arrêté avec des pièces de radio, l'un des policiers s'est tourné vers nous : « Ne dites rien de ce qui s'est passé ou je reviens et j'arrête toute la chambrée ». Personne n'a parlé, on se méfiait de tous les gens parlant le Français, on discutait de la pluie et du beau temps ! Et c'était tout ! Le copain arrêté travaillait chez un électricien, il avait récupéré des pièces de radio et monté un poste. Il avait caché l'antenne sous le bord du toit et nous avons écouté plusieurs fois la radio anglaise. Les Allemands ont trouvé l'antenne ! Martin est revenu un mois plus tard, très amaigri, mais il n'a jamais raconté ce qu'il avait subi : nous l'avions cru en prison, nous ne connaissions pas l'existence de ces camps ».

En septembre 1943, lorsque l'Italie rejoint les Alliés et déclare la guerre à l'Allemagne en novembre, des soldats italiens se retrouvent prisonniers de leurs anciens alliés ! Pierre Vandrot en a été le témoin : « De nombreux soldats italiens ont pris notre place dans le camp et nous avons été relogés dans une école. Les fenêtres étaient cassées et il n'y avait plus de chauffage ! A la fin de la guerre, lorsque nous étions malades, nous ne pouvions plus aller consulter un médecin autrichien en ville, nous nous rendions chez un médecin italien, prisonnier à son tour, dans une baraque de notre ancien camp ».

### **1944, année d'intensification des bombardements**

Au fur et à mesure de l'avancée des Alliés en Italie, les bombardements s'accroissent en Autriche. Les avions apportaient la liberté, mais également le deuil ! Les S.T.O. en ont été les témoins,

sauf Georges Goux, protégé par sa zone isolée, dans une mine de lignite à ciel ouvert, à l'écart de la ville. Lucien Bouvier a subi quelques bombardements : « On se réfugiait dans des bunkers ou on nous emmenait par camions dans la campagne ». Leur chance, c'était de travailler et de loger dans une ville-musée. Pierre Vandrot, par contre, garde, de cette période, des souvenirs plus traumatisants :

*Lorsque les armées alliées ont réussi le débarquement de Normandie, notre chef d'équipe, un Autrichien d'une soixantaine d'années, nous a annoncé la nouvelle (kaput, nous disait-il souvent). Sans trop le faire voir, nous étions heureux de l'apprendre, nous avions l'espoir que la guerre finirait peut-être plus tôt, mais il nous a fallu patienter de longs mois et subir tous les dangers avant d'être libérés. Nous avons subi 3 bombardements particulièrement terribles. J'étais effrayé et j'avais grand-peur d'être tué ou blessé. Or il fallait travailler entre les alertes. Quand la sirène sonnait, les avions n'étaient pas loin ! Quel cauchemar ! Tout le monde se sauvait pour s'abriter où on pouvait. Il y avait bien des caves à l'usine mais la gare était à côté ! Plusieurs fois, les Jeunesses hitlériennes nous ont empêchés d'entrer dans des abris, heureusement, il y avait toujours des abris non gardés. Une fois je suis entré dans une cave le long d'une rue, peu de temps après nous entendions les avions survoler la ville, des bombes éclataient toutes proches et, dans la cave, on se regardait sans un mot, seuls des enfants pleuraient. Nous avions raison d'avoir peur car les bombes sont tombées à moins d'une centaine de mètres de notre abri ! La terre tremblait sous nos pieds ! J'ai tellement eu peur que je ne me suis plus abrité dans une cave ! Nous préférons nous sauver dans la campagne proche et nous coucher dans les fossés en attendant que les bombardiers s'éloignent.*

*Un dimanche, l'alerte ayant sonné, comme d'habitude, nous nous sauvions dans les champs. Plusieurs escadrilles passèrent au-dessus de nos têtes dans un bruit de moteurs assourdissants, nous faisant trembler de peur. Couché dans le fossé, je pouvais voir les chapelets de bombes éclater.*

*ter sur la gare de triage de Wells, une au-  
réole de poussière et de fumée s'élevait du  
sol. Les Américains voulaient couper la  
ligne qui reliait le Front de l'Est à celui de  
l'Ouest. Mais il fallait que le trafic re-  
prenne très vite ! Tous les S.T.O. comme  
moi étaient alors réquisitionnés ainsi que  
les prisonniers de guerre qui logeaient  
dans un bâtiment d'ancien champ de  
course pour chevaux. Étaient également  
requis les personnes valides de Wels et  
un détachement de Mauthausen. On nous  
a donné à chacun une pelle, et à pied, une  
longue colonne est partie vers la gare pour  
réparer les voies. J'étais derrière des pri-  
sonniers français, et à un moment, l'un  
d'eux a tenté de se sauver, la sentinelle  
l'a vu et mis aussitôt en joue : dès la som-  
mation, il est rentré dans la colonne, heu-  
reusement pour lui ! Sinon il aurait été  
abattu sur place ! Nous nous sommes ar-  
rêtés le long de wagons de marchandises.  
Un soldat a ouvert une porte : le wagon  
était rempli de prisonniers qu'il a fait des-  
cendre sans ménagement : je ne m'atten-  
dais pas à une telle brutalité, j'ai vu des  
hommes manger de l'herbe et chercher s'il  
restait quelques grains dans les champs  
de maïs. Ils étaient habillés de treillis  
rayés bleu et blanc et coiffés d'un béret  
plat. Nous tombions des nues, nous pen-  
sions qu'il s'agissait de gens mis en pri-  
son et amenés pour refaire les voies.*

*J'ai travaillé 2 ans et demi dans cette ré-  
gion et pourtant nous n'avons jamais su  
que ces gens sortaient d'un camp de con-  
centration ! Je me demande encore au-  
jourd'hui si les Autrichiens de Wels con-  
naissaient leur situation, sous la dictature  
nazie, tout était tellement secret ! Ce n'est  
qu'en rentrant en France que nous avons  
appris les horreurs et les massacres subis  
par les déportés et les maquisards. Des  
bombes sont aussi tombées sur notre  
usine : dégâts insuffisants pour arrêter la  
production ! Nous avons déblayé les dé-  
bris et quelques jours après, l'usine tour-  
nait !*

Quant à Jean Roy, il évoque lui  
aussi ces souvenirs traumatisants :  
« Notre camp a brûlé 2 fois avec toutes  
nos affaires. Des jeunes ont été tués  
dans les abris. Le cimetière de Hambourg

compte des tombes de STO et de prison-  
niers de guerre français. Lors d'une  
alerte, avec mes copains, nous nous  
sommes simplement placés derrière une  
butte de terre, la bombe est tombée sur  
un abri voisin qu'elle a pulvérisé. J'ai vu  
brûler des dépôts d'essence, un paquebot  
[...]. C'est le bruit, celui des bombes, ce-  
lui des pièces d'artillerie et l'odeur qui  
l'ont le plus marqué : depuis cette pé-  
riode, je n'aime ni les orages ni les feux  
d'artifice ».

## **1945, la Libération**

Tous l'attendent avec impatience et  
angoisse, les bombes ne choisissant pas  
leur cible.

Georges Goux est libéré en février  
1945 par les Russes, il était en Silésie,  
puis par les Américains ; un retour com-  
pliqué, en camion, en train, à pied, rendu  
plus difficile encore par la destruction  
des ponts. Il est rentré d'abord par la  
Belgique, puis en France.

Lucien Bouvier est libéré en avril  
1945 par les Américains, retour en ca-  
mion, à pied, en couchant dans le foin  
des fermes, de Vienne jusqu'au lac de  
Constance, où il est resté 10 jours, puis  
retour en train par la Suisse, Bellegarde  
et Mâcon.

Jean Roy, à Hambourg, au bord de  
l'Elbe, a été témoin au printemps 1945,  
de la fin de la guerre : « Nous avons quit-  
té la ville et ses combats et nous nous  
sommes réfugiés dans les prairies de  
l'Elbe, avec les habitants survivants des  
bombardements. D'un côté du fleuve, se  
tenaient les Américains, de l'autre, les  
Russes. Chaque camp tirait des coups de  
canons en direction du ciel ! Nous avons  
attendu une dizaine de jours, sans nou-  
velles précises de la guerre, aux côtés de  
jeunes filles allemandes. Ce sont finale-  
ment les Américains qui nous ont rapa-  
triés en camions vers la Hollande, puis  
en train via Bruxelles, Lille où j'ai pris un  
train pour Chalon sur Saône et la  
Bresse ».

Pierre Vandrot a eu plus de  
chance ! il est revenu en avion :

*Les Américains nous ont rassemblés par centaines : ils ont organisé pendant quelques jours un véritable pont aérien. Nous avons attendu 3 jours à l'aérodrome. On couchait tout habillés sur des planches (ce n'était pas très confortable !). Ils nous ont donné à manger des rations de soldat : petit paquet bien étanche qui contenait fromage, boîte de conserve, cigarettes, gâteaux...et même un préservatif ! Toute une escadrille de forteresses volantes est enfin arrivée, bien alignées sur l'aérodrome : vision inoubliable pour nous en 1945 ! On nous a partagés en groupe de 20, avec nos valises légères (le poids devait être de moins de 10 kg).*

*Je me souviens d'avoir survolé des villes en ruines où ne restaient debout que des cheminées d'usines. Au bout de 3 ou 4 heures, nous avons atterri à Merville, près de Dunkerque. On nous a regroupés derrière les pistes et nous avons attendu les camions pendant que les forteresses volantes continuaient leur voyage vers l'Angleterre. Vers le soir, on nous a emmenés vers Valenciennes pour les formalités de contrôle et de rapatriement.*

*A Valenciennes, on nous a réuni dans une salle des fêtes avec médecins, infirmières et policiers. On m'a posé de nombreuses questions pour savoir d'où je venais et si j'avais quelque chose à signaler. Torse nu, on nous a auscultés, fait lever les bras pour voir si nous n'étions pas tatoués (les SS avaient en effet leur groupe sanguin tatoué sous le bras, certains voulaient profiter des retours en se mêlant à nos groupes). Les infirmières nous ont ensuite saupoudrés le corps de DTT contre les poux, puces et punaises. Le bureau nous a établi une carte de rapatrié, avec un peu d'argent pour prendre le train. En convoi spécial, nous avons traversé le Nord de la France, la Champagne, et après de nombreux arrêts, nous sommes enfin arrivés à Tournus. Un taxi m'attendait à la gare pour me ramener à Huilly. Mes parents, qui avaient reçu un télégramme, m'attendaient. Quelle joie de les revoir tous en bonne santé ! Quand je leur ai dit que j'étais rentré en avion, ils ont été bien surpris ! A cette époque, j'étais le seul à avoir utilisé ce mode de transport peu courant, de plus, il s'agissait d'un avion de guerre,*

*avec son armement !*

*Tous les prisonniers et S.T.O. d'Huilly sont rentrés : le dernier, Joseph Meunier, que j'avais vu à Vienne, est revenu un mois après par Odessa et les Dardanelles, car il était en zone russe.*

### **Ceux qui ont échappé au STO : les réfractaires (1941-1945)**

Un certain nombre de jeunes Bressans ont réussi à échapper à la réquisition, principalement ceux qui connaissaient des paysans ou qui trouvaient un fonctionnaire fournissant de faux papiers, ou un maire complaisant supprimant leur nom de la liste des requis que chaque maire avait l'obligation de fournir à l'Administration de Vichy. Parmi eux Paul Ridet, envoyé dans un chantier de jeunesse à Autrans, village du Vercors, de mars à octobre 1942. En juin 1943, il a reçu une convocation pour l'organisation Todt (Chantiers de l'Atlantique). Il travaillait comme chauffeur-livreur à l'Hostellerie bressane à Cuisery. Il a refusé, laissé son travail et est reparti chez ses parents agriculteurs à l'Abergement-de-Cuisery. Il y a vécu plus ou moins caché jusqu'à la Libération. Les gendarmes sont venus plusieurs fois à la ferme pour le chercher, sans succès, ses parents affirmant ne pas savoir où il était. Mais deux jeunes paysans ont été arrêtés par les gendarmes de Cuisery et embarqués à sa place. La principale crainte de Paul Ridet était d'être dénoncé par une femme de prisonnier à cause de la Relève. Il a fait le tour des jeunes gens pour les inciter à ne pas partir.

Ou encore Charles Guéret, voisin de Pierre Vandrot, originaire du Jura (Vornes) désigné en janvier 1943 pour partir en Allemagne, selon son contrat de travail dans la région d'Auschwitz pour une durée de travail de 48 à 60 h par semaine. Il se réfugie en Bresse chez une parente et devient ouvrier agricole.

Plus encore que pour ceux qui ont été des travailleurs forcés, l'histoire de ceux qui ont été réfractaires reste très largement à faire : comment et quand devient-on réfractaire ? Comment vit-on comme réfractaire ? Quelle relation éven-

tuelle avec la Résistance ? Quelle reconnaissance après-guerre<sup>13</sup> ?

## **Les enjeux de reconnaissance et de mémoire**

### ***A la recherche d'un statut et d'un nom pour les travailleurs du STO***

Dans la France de l'après-guerre, l'histoire de ceux qui s'y sont trouvés engagés s'est écrite à mesure que progressaient les connaissances sur ce qu'avait été le conflit, mais aussi à travers des enjeux de mémoire portés par différents groupes très diversement impliqués.

Les témoignages de ceux qui avaient été requis au titre du Service du Travail Obligatoire portent longtemps la trace d'une longue injustice qui leur a été faite dans l'opinion, comme le disait Georges Goux : « Bien des gens nous considéraient comme des volontaires au STO ». Ce sentiment a été durablement entretenu par le statut incertain de ceux qui avaient travaillé en Allemagne ou en Autriche pendant le conflit et aussi par le manque de connaissances sur ce qu'avait pu être la réalité de leurs conditions d'existence dans une Europe en guerre soumise à l'occupant.

Pierre Vandrot a été le plus tenace : dès 1945, il a fait des démarches pour que l'Etat français le reconnaisse non volontaire, et il a obtenu un certificat délivré par la délégation départementale du ministère des Prisonniers de guerre, Déportés et Réfugiés attestant qu'il était parti travailler en Allemagne au titre du Service du Travail Obligatoire « sans avoir fait en aucun cas acte de volontariat ». Il a adhéré à une association (Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé) et en 2001 il a écrit au gouvernement autrichien pour obtenir « une prestation pour travail forcé »

Derrière ce terme de « travail forcé » transparait ce qu'a été la longue recherche d'un statut pour les travailleurs partis au titre du STO. Un statut en terme juridique susceptible de déboucher sur d'éventuelles indemnisations, mais aussi un statut de reconnaissance so-

ciale qui pourrait lever le discrédit pesant sur eux.

L'histoire de cette reconnaissance a été longue, portée par une association qui s'est trouvée en confrontation avec d'autres pour faire valoir le statut de victimes de ses membres et entretenir la mémoire du groupe. Tardivement, les travaux historiques entrepris dans les années 1970-1980 ont permis d'apporter des éléments de compréhension de ce qui est resté longtemps enfoui dans la mémoire collective nationale autour du Service du Travail Obligatoire. Rappelons en quelques étapes.

En 1945 avec la création du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, Henri Frenay invite à ne pas faire de catégories entre tous ceux qui sont de retour d'Allemagne ou des territoires occupés, alors dénommés comme les « absents » dans une démarche qui plaide pour l'unité. L'ordonnance du 11 mai 1945 englobait dans le terme de « déporté » les travailleurs du STO, alors que la responsabilité de Vichy dans leur sort était clairement établie, mais introduisait des compensations différentes à leur égard de celles des « déportés politiques ». Dans le même temps, se constitue en mars 1945 une Fédération qui unifie les deux associations représentant les travailleurs du STO sous le titre Fédération des déportés du travail (FNDDT) ; une dénomination que cette dernière estime lui être reconnu depuis le temps de la Résistance où le travailleur forcé devait être considéré comme un combattant du front intérieur d'Allemagne. En 1947 dans un contexte qui est celui des commémorations de l'immédiat après-guerre la dépouille d'un requis du STO est inhumé à Paris.

Lors de ces toutes premières commémorations les premières incertitudes commencent à apparaître. Le 11 novembre 1945 lorsqu'au Mont Valérien le général de Gaulle préside à l'inhumation de 15 dépouilles de combattants, aucun requis du STO n'y figure, ni d'ailleurs de déportés au titre de la politique antisémite. En 1948 deux statuts sont reconnus par le Parlement : « les déportés poli-

tiques » (otages et juifs) et « les déportés résistants » et le statut du STO butte alors sur la question du titre.

Le premier statut qui leur est officiellement accordé est celui de la loi du 14 mai 1951, un statut sans titre seulement avec la reconnaissance des droits et des avantages qui sont ceux de victimes civiles de guerre en qualité de « personnes contraintes au travail ». Le projet de révision de ce statut sans dénomination n'a pas eu lieu alors que la Fédération continue de revendiquer le terme de déporté du travail.

En 1974, ce titre de déporté du travail leur est contesté par des représentants de 5 associations d'anciens déportés des camps de concentration devant le tribunal d'instance de Paris, puis devant la Cour d'appel qui en 1978 contraint la fédération à changer de nom. Elle devient en 1982 la Fédération nationale des victimes et rescapés de camps nazis du travail forcé (FNVRCNTF), même si les fédérations départementales continuent d'utiliser le terme de « déporté du travail », ce qui donne lieu à des procès.

La Fédération engage alors une véritable politique mémorielle destinée à faire connaître le sort des requis et à entretenir le souvenir de ceux qui sont disparus, morts en territoire occupé.

Le journal de la Fédération intitulé *DT* (déporté du travail), devenu *Le Proscrit* après 1992, ses publications, plus récemment son site : <http://www.requis-deportes-sto.com>, ont assuré avec détermination le travail de mémoire au sein du groupe et contribué à en faire connaître l'histoire.

La question du statut sans nom est cependant restée la règle durant près de cinquante ans. Saisie de nouveaux recours, la Cour de cassation a confirmé le 10 février 1992 ses arrêts précédents, en déclarant que « seuls les déportés résistants et les déportés politiques, à l'exclusion des personnes contraintes au travail en pays ennemi », pouvaient se prévaloir du titre de déporté. Il a fallu attendre le décret du 16 octobre 2008, paru au journal officiel le 5 novembre 2008, sous la signature du secrétaire d'Etat à la Dé-

fense chargé des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, pour que la qualité de « Victimes du Travail Forcé en Allemagne Nazie » soit reconnue aux travailleurs du STO. Pas de nouveaux droits, mais une carte officielle remplaçant le « reçu provisoire T11 » du statut de 1951 toujours en vigueur. Comme le souligne Annette Wieworka dans sa contribution au colloque de Caen, c'est le passage de l'image du combattant à celle de victime du régime nazi et de son allié de Vichy qui a permis de donner très tardivement une reconnaissance officielle à ces travailleurs requis, STO ou raflés<sup>14</sup>.

### **Traces de mémoire**

Durant la longue bataille pour le statut, la FNDDT s'est employée à entretenir la mémoire des requis du STO à travers des cérémonies commémoratives. En France, dès 1947, elle est à l'origine du dépôt d'une plaque à la gare de l'Est (gare de départ), comme à la gare d'Orsay (centre de rapatriement). A son initiative encore, le rapatriement et l'inhumation du « STO inconnu » au cimetière du Père Lachaise et l'érection d'une stèle au cimetière de la Guillotière à Lyon. C'est en 1970 qu'un monument du déporté du travail inconnu est érigé au Père Lachaise sur l'emplacement où avait été inhumé le corps en 1947<sup>15</sup>.

Mais c'est en Allemagne que la reconnaissance a été la plus active pendant cette période. A Dortmund (Rhénanie-Westphalie) un monument est érigé en 1960 en commémoration du massacre par les SS, dans la nuit du vendredi Saint, de 347 internés dont 240 STO. A Grossbarten (près de Berlin) une stèle est élevée à l'emplacement d'une fosse commune située près d'un camp de « rééducation » où ont été jetés pêle-mêle plus de 800 travailleurs requis dont 185 Français. A Brandebourg, en 1965, une plaque est apposée sur la façade de la gare, perpétuant le souvenir de 11 cheminots français travailleurs déportés décapités à la hache le 13 septembre 1944.

En France il faut attendre les années 1990 pour voir se mettre en place une politique mémorielle officielle, encouragée par les autorités, signe d'une re-

connaissance nouvelle. Mais ce n'est qu'en 2008 que le travail mémoriel engagé par la Fédération a porté ses fruits débouchant sur le décret reconnaissant officiellement « le travail forcé » et corrélativement ce qu'avait pu être la responsabi-

lité du régime de Vichy dans l'exploitation de la main-d'œuvre française au bénéfice du Reich, et pas seulement en Allemagne.

## Sources et bibliographie

Documents personnels des témoins (ces documents sont pour la plupart ceux qui ont été confiés à Colette Roger par Pierre Vandrot).

Jean-Pierre Vittori, *Eux, les STO*, Ramsay, réédition de 2007.

Germaine Tillion, *Ravensbrück*, Points Seuil Histoire, 2015.

André Jeannet, *La Seconde Guerre Mondiale en Saône-et-Loire*, JPM, 2005.

Éric Alary, *Les Français au quotidien, 1939-1949*, Tempus, 2006.

Bernard Garnier et Jean Quellien, *La Main d'œuvre exploitée par le troisième Reich*, Centre de recherche et d'histoire quantitative, Caen, 2003.

Un dossier plus complet élaboré par Colette Roger et à partir duquel cet article a été rédigé est déposé dans la bibliothèque des Amis des Arts.

---

<sup>1</sup> Discours de Pétain, 4 mai 1943.

<sup>2</sup> Lettre adressée à Rosenberg, ministre plénipotentiaire pour l'emploi de la main-d'œuvre.

<sup>3</sup> Jean Guéhenno, *Journal des années noires*, Patrick Bachelier et Jean-Kely Paulhan, 1947.

<sup>4</sup> Bernd Zielinski, « L'exploitation de la main d'œuvre française par l'Allemagne et la politique de collaboration, 1940-1944 », dans B. Garnier et J. Quellien (éditeurs), *La main-d'œuvre française exploitée par le Reich*, Centre de recherche et d'histoire quantitative, Caen, 2003, p. 47-65. Il s'agit de la publication du colloque qui s'est tenu à Caen les 13 et 15 décembre 2001. Ce dernier a ouvert une phase décisive dans la connaissance historique du STO. L'ouvrage est disponible dans la bibliothèque des Amis des Arts.

<sup>5</sup> Jean Quellien, « Les travailleurs forcés en Allemagne, essai d'approche statistique », dans B. Garnier et J. Quellien, *ouv. cit.*, p. 67-84.

<sup>6</sup> Ce dernier était dénommé « La Relève », il a été fermé le 1<sup>er</sup> février 1944.

<sup>7</sup> Éric Alary *Les Français au quotidien. 1939-1949*, Perrin, 2006.

<sup>8</sup> Témoignage de Jacques Bertrand originaire de Vienne, Jean-Pierre Vittori, *Eux les STO*, 2007, p. 182.

<sup>9</sup> Certains travailleurs français furent engagés dans « l'Arbeit Bat » (bataillons de travailleurs), Cf. J.P. Vittori, *ouv. cit.* p. 199.

<sup>10</sup> *La Gerbe* est un journal collaborationniste français, publié du 11 juillet 1940 au 17 août 1944. Il a été fondé par l'écrivain Alphonse de Châteaubriant.

<sup>11</sup> Les camps d'éducation par le travail (en allemand *Arbeitserziehungslager*, AEL) sont des camps pénitentiaires (*Straflager*) pour travailleurs et travailleuses forcés

<sup>12</sup> Témoignage d'Henri Braun, Président de l'Amicale des rescapés des AEL, dans B. Garnier et J. Quellien, *ouv. cit.*, p. 675.

<sup>13</sup> Michel Boivin, « Les réfractaires au travail obligatoire : essai d'approche globale et statistique » dans B. Garnier et J. Quellien, *ouv. cit.*, p. 493-515.

<sup>14</sup> Annette Wiewiorka, « La bataille du statut », dans B. Garnier et J. Quellien, *ouv. cit.*, p. 617-624.

<sup>15</sup> Serge Barcellini, « Les requis du STO devant la (les) mémoire(s) », *ouv. cit.*, p. 583-601.